Formule 38B

Loi sur les tribunaux judiciaires

CONFIRMATION DE LA REQUÊTE

(titre)

CONFIRMATION DE LA REQUÊTE

Remarque : Si les renseignements contenus dans la présente formule changent, vous avez l’obligation de donner au greffier et aux autres parties une confirmation corrigée de la requête (paragraphe 38.09.1 (3)). Si vous voulez vous désister de la requête après l’avoir confirmée, un avis de désistement peut être remis (paragraphe 38.08(1)).

Je soussigné(e), ..................... *(nom)*, [avocat(e) du ou de la] requérant(e), confirme que je me suis entretenu(e) ou j’ai tenté de m’entretenir avec l’autre partie ou les autres parties et que l’objet de la requête qui sera entendue le ................... *(date)* est d’obtenir :

[ ] un ajournement sur consentement au ................... *(date)*

[ ] un ajournement contesté au ...................*(date)* pour les motifs suivants : *(indiquer le nom et les motifs de la personne qui demande l’ajournement, ainsi que le nom et les motifs de la personne qui s’y oppose)*

[ ] une ordonnance sur consentement

[ ] l’audition de toutes les questions en litige

[ ] l’audition des questions en litige suivantes : *(préciser)*

Le juge qui préside sera renvoyé aux documents suivants : *(précisez)*.

**Remarque :** Les parties ont la responsabilité de veiller à ce que tous les documents susmentionnés soient a) déposés au tribunal et b) soumis dans CaseLines dans le délai prévu à la règle 4.05.3 des *Règles de procédure civile*.

J’évalue le temps nécessaire à l’audition de la requête à ................... minutes pour le/la/les requérant(e)(s) et à ................... minutes pour l’intimé(e) ou les intimé(e)s, soit ................... minutes au total.

*(date)*

DESTINATAIRE : *(nom et adresse de l’intimé ou de son avocat)*

RCP-F 38B (2 janvier 2024)